

MAITRE D'OUVRAGE :
Centrale Lyon ENISE
58 rue Jean Parot

42023 Saint-Etienne

**Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3
23 rue du Docteur Paul Michelon
42100 - SAINT ETIENNE**

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

Maître d'Ouvrage : Ecole Centrale de Lyon
36 avenue Guy de Collongue 69130 ECULLY

Maître d'Ouvrage délégué : UNIVERSITE DE LYON
ComUE Lyon Saint-Etienne 92 rue Pasteur 69361 LYON

Architecte D.P.L.G. : MEIOSIS ARCHITECTURE
11 rue Viala 69003 LYON 3EME ARRONDISSEMENT Portable : 04.28.38.35.30 Email : contact@meiosis-Architectures.fr

Economiste : Cabinet DENIZOU
1 rue du Docteur FLEURY PAPILLON 69100 VILLEURBANNE Tel : 04.78.84.44.71 Email : cbt.denizou@denizou.fr

B.E.T. Fluides : STREM
115 rue Tronchet 69006 LYON Tel : 04.78.17.39.09 Email : contact@strem.fr

B.E.T. Structure : DPI Structure
1 rue du Docteur PAPILLON 69100 VILLEURBANNE Tel : 04.78.53.00.84 Email : secretariat@dpistrustructure.com

QEB : TRIBU B.E. Qualité Environnement
103, avenue de Saxe 69003 LYON Tel : 04.26.03.48.20 Email : lyon@tribu.coop

O.P.C. : CEAC
64 RUE DE CUIRE 69004 LYON 4EME ARRONDISSEMENT

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

Sommaire

0 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES	5
0.1 PRESCRIPTIONS GENERALES TCE	5
0.1.1 PRESCRIPTIONS CONCERNANT TOUS LES CORPS D'ETAT	5
0.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE CLOISONS - DOUBLAGES	5
0.2.1 RAPPEL DES NORMES	5
0.2.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES - TRAVAUX DE PLATRERIE	6
0.2.3 ACOUSTIQUE	7
0.3 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE PEINTURE	7
0.3.1 RAPPEL DES NORMES	7
0.3.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES - TRAVAUX DE PEINTURE	8
0.4 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE CARRELAGE - FAIENCES	9
0.4.1 RAPPEL DES NORMES	9
0.4.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES	10
0.4.3 RECEPTION	10
0.4.4 NETTOYAGE	10
0.5 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE SOLS COLLES	11
0.5.1 RAPPEL DES NORMES	11
0.5.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES	11
0.5.3 NETTOYAGE	11
1 INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER	12
1.1 Installation de chantier	12
1.1.1 Installation de chantier dans locaux existants	12
1.1.2 Constats d'huissier	12
1.2 Ouvrages provisoires	13
1.2.1 Cloisons provisoires	13
2 DEMOLITIONS ET DEPOSES DIVERSES	13
2.1 Parois verticales	13
2.1.1 Ouverture en cloison	13
3 TRAVAUX SUR OUVRAGES EXISTANTS	14
3.1 Travaux sur existant	14
3.1.1 Raccord de cloisons	14
3.1.2 Raccords d'enduit plâtre	14
3.1.3 Bouchement d'ouverture	15
4 GAINES ET HABILLAGES	15
4.1 Gains techniques verticales	15
4.1.1 Gains technique en plaque de plâtre sur ossature	15
5 CLOISONS SECHES SUR OSSATURE	16
5.1 Cloisons de 98 ou 100 mm d'épaisseur	16
5.1.1 Parements ordinaires	16
6 INCIDENCES PAREMENTS	17
6.1 Parements spéciaux	17
6.1.1 Incidence sur cloisons	17
7 ENDUITS PLATRE TRADITIONNELS	18
7.1 Enduit plâtre fin	18
7.1.1 Enduit plâtre traditionnel	18
8 PEINTURE TRAVAUX PREPARATOIRES	18
8.1 Lessivage et arrachage de revêtements	18
8.1.1 Travaux de préparation sur anciennes parois	18
8.2 Préparation sur anciennes parois (prestations détaillées)	19

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

Sommaire

8.2.1 Nettoyage des subjectiles	19
9 PEINTURE TRAVAUX NEUFS	19
9.1 Peinture sur murs et plafonds	19
9.1.1 Peinture et laque éco compatible	19
9.2 Peinture sur bois durs et résineux	21
9.2.1 Peinture éco-compatible sur ouvrages neufs	21
9.3 Lasure sur bois	22
9.3.1 Lasure semi-pelliculaire	22
9.4 Peinture sur métaux ferreux	23
9.4.1 Peinture éco compatible	23
9.4.2 Peinture sur radiateurs métalliques	24
9.5 Peinture sur sol	24
9.5.1 Peinture résine	24
10 PEINTURE TRAVAUX SUR EXISTANT	25
10.1 Peinture sur bois durs et résineux	25
10.1.1 Peinture éco-compatible sur ouvrages existants	25
10.2 Peintures spéciales sur ouvrages métalliques	26
10.2.1 Peinture sur ouvrages métalliques existants	26
11 NETTOYAGES	26
11.1 Nettoyage général	26
11.1.1 Après travaux neufs	26
12 TRAVAUX SUR OUVRAGES EXISTANTS	27
12.1 Dépose soignée de plafonds suspendus	27
12.1.1 Dépose de plafonds existants dalles en fibres	27
12.2 Raccords	27
12.2.1 Raccord de plafond	27
13 PLAFONDS EN FIBRES	28
13.1 Plafonds en fibre minérale	28
13.1.1 Sur ossature apparente	28
14 TRAVAUX SUR OUVRAGES EXISTANTS	29
14.1 Raccord de revêtement	29
14.1.1 Sol	29
15 PREPARATION DES SUPPORTS	29
15.1 Bouchement	29
15.1.1 Bouchement de trou	29
16 REVETEMENTS MURAUX	30
16.1 Système de protection à l'eau	30
16.1.1 SPEC : Système de Protection à l'Eau sous Carrelage	30
16.2 Faïences	30
16.2.1 Faïences murales	30
17 PREPARATION DES SUPPORTS	31
17.1 Ragréage	31
17.1.1 Ragréage des supports existants	31
18 VINYLIQUE	32
18.1 Hétérogènes P.V.C en lès	32
18.1.1 Compacts	32

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

Sommaire

19	LINOLEUM	32
19.1	En lés	32
19.1.1	Compact	32
20	OUVRAGES ACCESSOIRES ET FINITIONS	33
20.1	Seuil métallique	33
20.1.1	Seuils posés par vissage	33
20.2	Couvre-joint de dilatation	33
20.2.1	Aluminium rapporté	33
P.S.E	: Suspensions acoustiques	35
21	TRAITEMENTS ACOUSTIQUES	35
21.1	Pour locaux réverbérants	35
21.1.1	Suspensions acoustiques	35

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

0 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

0.1 PRESCRIPTIONS GENERALES TCE

0.1.1 PRESCRIPTIONS CONCERNANT TOUS LES CORPS D'ETAT

Le corps d'état ne saurait en aucun cas se prévaloir de la non connaissance du Cahier des Prescriptions Communes (C.P.C.), qui fait partie des pièces constitutives du marché au même titre que le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

Les numéros de référence des articles ont une correspondance absolue entre le cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F) et le présent C.C.T.P.

0.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE CLOISONS - DOUBLAGES

0.2.1 RAPPEL DES NORMES

Les fournitures et les travaux seront conformes aux notices d'agrément du C.S.T.B., aux normes et aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), règlements et décrets en vigueur à la date de remise de l'offre, y compris leur mise à jour et additif éventuels concernant directement ou indirectement le présent corps d'état, sans que cette liste ne soit exhaustive :

Les Eurocodes, en particulier :

- NF EN 1990: Eurocodes structuraux - Bases de calcul des structures (Mars 2003, amendement A1 de Juillet 2006) et annexe nationale NF P06-100-2 (Juin 2004, amendement A1 de Décembre 2007),
- NF EN 1991-1 à NF EN 1991-4: EUROCODE 1: Actions sur les structures (Mars 2003) et annexe nationale NF P06-111-2 (Juin 2004, Amendement A1 de Mars 2009),
- NF EN 1995-1: EUROCODE 5: Conception et calcul des structures bois (Sept./Nov. 2005, complété Avril 2007, Modificatif Octobre 2008) et annexe nationale (Avril 2007 / Mai 2010),
- NF EN 1998-1: EUROCODE 8: Calcul des structures pour leur résistance aux séismes - Partie 1: Règles générales, actions sismiques et règles pour le bâtiment (Septembre 2005) et annexe nationale (Décembre 2007),
- etc.

- les Documents Techniques Unifiés D.T.U. notamment :

- NF DTU 20.1 Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 20.1 P1-1 - Juillet 2020

Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 20.1 P1-2 - Juillet 2020

Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types - Norme homologuée NF DTU 20.1 P2 - Juillet 2020

Partie 3 : Dispositions constructive minimales - Norme homologuée NF DTU 20.1 P3 - Juillet 2020

- NF DTU 25.1 Enduits intérieurs en plâtre

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 25.1 P1-1 - Novembre 2010

Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 25.1 P1-2 - Novembre 2010

Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types - Norme homologuée NF DTU 25.1 P2 - Novembre 2010

- NF DTU 25.41 Ouvrages en plaques de plâtre

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 25.41 P1-1 - Décembre 2012 - 3e tirage - Avril 2016

Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 25.41 P1-2 - Décembre 2012

Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales - Norme homologuée NF DTU 25.41 P2 - Décembre 2012

- NF DTU 25.42 Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement et isolant

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 25.42 P1-1 - Décembre 2012

Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 25.42 P1-2 - Décembre 2012

Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types - Norme homologuée NF DTU 25.42 P2 - Décembre 2012

-- NF DTU 27.2 Réalisation de revêtements par projection de produits pâteux

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 27.2 P1-1 - Août 2020

Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 27.2 P1-2 - Août 2020

Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types - Norme homologuée NF DTU 27.2 P2 - Août 2020

Aux normes françaises et européennes, en particulier :

- norme UNE 92120-1:1998,
- norme UNE 92120-1/1M:2003,
- norme UNE 92120-1/2M:2008,

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

- norme NF EN 13279-1: Liants-plâtres et enduits à base de plâtre pour le bâtiment (Novembre 2008),
- norme NF EN 520+A1: Plaques de plâtre - Définitions, exigences et méthodes d'essai (Novembre 2009),
- norme NF 081 : Règles de certification marque NF Plaques de plâtre - Révision n° 04
- norme NF 411 : Éléments d'ossatures métalliques pour plaques de plâtre - Directive 89/106/CEE du 21 décembre 1988 relative au rapprochement des dispositions des États membres concernant les produits de construction NF EN 14195 (20050601).
- norme NF EN 13163+A2 : Produits isolants thermiques pour le bâtiment - Produits manufacturés en polystyrène expansé (EPS) - Spécification
- norme NF EN 13164+A1 : Produits isolants thermiques pour le bâtiment - Produits manufacturés en mousse de polystyrène extrudé (XPS) - Spécification
- norme NF EN 13165+A2 : Produits isolants thermiques pour le bâtiment - Produits manufacturés en mousse rigide de polyuréthane (PU) - Spécification
- norme NF EN 13166+A2 : Produits isolants thermiques pour le bâtiment - Produits manufacturés en mousse phénolique (PF) - Spécification
- norme NF EN 13914-2: Conception, préparation et mise en oeuvre des enduits intérieurs et extérieurs (Décembre 2005),
- norme NF EN 13915 : Panneaux de cloison préfabriqués en plaques de plâtre à âme cellulaire en carton - Définitions, prescriptions et méthodes d'essai (indice de classement : P72-641),
- norme NF EN 13950 : Complexes d'isolation thermique/acoustique en plaques de plâtre - Définitions, exigences et méthodes d'essai
- norme NF EN 13963 : Matériaux de jointoiement pour plaques de plâtre - Définitions, exigences et méthodes d'essai
- norme NF EN 13964 : Plafonds suspendus - Exigences et méthodes d'essai
- norme NF EN 14190 : Produits de transformation secondaire de plaques de plâtre - Définitions, exigences et méthodes d'essai
- norme NF EN 14195 : Éléments d'ossature métalliques pour systèmes en plaques de plâtre - Définitions, exigences et méthodes d'essai
- norme NF EN 14353 : Cornières et profilés métalliques pour plaques de plâtre - Définitions, exigences et méthodes d'essai
- norme NF EN 14496 : Adhésifs à base de plâtre pour complexes d'isolation thermique / acoustique en plaques de plâtre et isolant - Définitions, spécifications et méthodes d'essai
- norme NF EN 14566+A1 : Fixations mécaniques pour systèmes en plaques de plâtre - Définitions, spécifications et méthodes d'essai
- norme NF EN 15318: Conception et exécution des ouvrages en carreaux de plâtre (Mars 2008),
- norme NF EN 15319: Principes généraux de conception des ouvrages en staff (Décembre 2007),
- etc.

L'exécution des travaux traditionnels est soumise aux dispositions des DTU existants suivants :

- Cahier des Clauses Techniques,
- prescriptions provisoires ou techniques isolées ayant valeur de Cahier des Clauses Techniques,
- règles de calcul.

Les fournitures doivent répondre aux spécifications des normes françaises existantes et seront conformes aux exigences communautaires avec marquage CE.

0.2.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES - TRAVAUX DE PLATRERIE

L'entrepreneur du présent corps d'état réalisera l'implantation et le traçage de ses cloisons. Les tolérances d'implantation et de planimétrie seront celles mentionnées dans les D.T.U.

Les liaisons des cloisons avec les huisseries devant être particulièrement soignées.

Les jointoiements et liaisons entre abouts de ces cloisons et les maçonneries seront assurés par des bourrages à pleine épaisseur parfaitement lissés en finition. Aucun jour ou manque de matière ne sera toléré.

L'isolation des cloisons et doublages ne devra jamais être au contact de l'air. Les tranches seront protégées par plaques de plâtre fixées sur ossature.

Tous les isolants bénéficieront de la certification ACERMI, avec une étiquette informative réglementaire.

Tous les isolants fibreux seront ensachés.

Les plaques de plâtre des cloisons à ossature métallique sont montées jusque sous dalle et non pas jusqu'au niveau des plafonds.

Les cloisons EI [CF] doivent recouper les doublages.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

Les joints de dilatation traversant les cloisons devront être traités conformément aux prescriptions du fabricant afin de garantir la continuité du degré CF.

Les cloisons intègrent la fourniture et la mise en place, de fourrures ou ossatures métallique, support de fixation d'appareils sanitaires, radiateurs, meubles, barres de relevage, télévision, mains courantes, etc., avec remise d'un plan en fin de travaux, positionnant exactement la localisation des renforts.

L'entrepreneur du présent corps d'état devra la pose des huisseries de portes, trappe, etc, dans ses cloisons/doublages. Il devra se mettre en relation avec le titulaire du corps d'état menuiseries intérieures afin d'intégrer toutes les sujétions nécessaires.

L'entrepreneur du présent corps d'état devra aussi la descente de câbles et les découpes pour sortie de fils des appareillages dans les cloisons et les doublages, il devra se mettre en relation avec le titulaire du corps d'état électricité afin d'intégrer toutes les sujétions nécessaires.

L'entreprise doit une totale coordination avec les lots plomberie, électricité, chauffage et autres réseaux, pour l'incorporation des réseaux et appareillages, les cloisons ne devront être fermées qu'après mise en place de ces éléments ainsi que les renforts par le lot concerné...

Les impostes au dessus des portes coulissantes et de placards, seront réalisées en cloisons à base de plaque de plâtre sur ossature métallique, suspendus sous structure porteuse.

L'entrepreneur du présent corps d'état, devra la protection contre l'oxydation de toutes les pièces métalliques de fixation ou de liaisonnement de ses ouvrages.

Les dégrossis ou surcharges locales au plâtre seront à la charge de l'entrepreneur du présent lot, ainsi que tous les treillages qui s'avèreraient nécessaires.

L'enduit de finition sur les percements et saignées est à charge du présent lot.

Toutes les protections nécessaires devront être mises en place pour la sauvegarde des ouvrages réalisés par les autres corps d'état. Si la réalisation d'une cloison se fait en lieu et place d'une protection collective mise en place, L'entrepreneur la remplacera pendant la durée de ces travaux par une protection adaptée au moins équivalente à celle qui est enlevée.

Les sujétions d'échafaudage nécessaires à l'exécution des travaux seront implicitement prévues dans les prix unitaires de l'entreprise.

Les locaux devront être parfaitement nettoyés après exécution des cloisons et des enduits, et aucune trace de plâtre ne devra subsister sur les sols.

En cas d'ouvrage existant en périphérie des plafonds neufs, un joint acrylique entre le plafond et l'ouvrage existant (poutres, murs, cloisons, etc.) pourra être demandé par le maître d'œuvre. Cette prestation sera intégralement à la charge du présent lot.

0.2.3 ACOUSTIQUE

L'ensemble des cloisons doit être fixé directement sur la structure du bâtiment. Elles seront donc pleine hauteur de plancher bas à plancher haut et s'arrêteront sur les murs de façade.

0.3 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE PEINTURE

0.3.1 RAPPEL DES NORMES

Les fournitures et les travaux seront conformes aux notices d'agrément du C.S.T.B., aux normes et aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), aux règles de l'art et aux usages de la profession, concernant directement ou indirectement le présent corps d'état et en vigueur à la date de remise de l'offre et en particulier aux documents suivants, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- les Documents Techniques Unifiés D.T.U. notamment :

- **NF DTU 42.1 Réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères**

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques - Norme homologuée NF DTU 42.1 P1-1 - Novembre 2007 - 2e tirage décembre 2007

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 42.1 P1-2 - Novembre 2007 - 2e tirage décembre 2007

Partie 2 : Cahier des clauses spéciales - Norme homologuée NF DTU 42.1 P2 - Novembre 2007

- **NF DTU 59.1 Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais**

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 59.1 P1-1 - Juin 2013 - 2e tirage septembre 2014

Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 59.1 P1-2 - Juin 2013

Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types - Norme homologuée NF DTU 59.1 P2 - Juin 2013

- **DTU 59.3 Peinture de sols**

Partie 1 : Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF P74-203-1 - Mai 1993 + Amendement A1 d'Octobre 2000

Partie 2 : Cahier des clauses spéciales - Norme homologuée NF P74-203-2 - Mai 1993

- **DTU 59.4 Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux**

Partie 1 : Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF P74-204-1 - Février 1998

Partie 2 : Cahier des clauses spéciales - Norme homologuée NF P74-204-2 - Février 1998 Lexique de termes usuels - Fascicule de documentation FD P74-205 - Mars 1998

- **NF DTU 59.5 Exécution des peintures intumescentes sur structures métalliques**

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 59.5 P1-1 - Janvier 2013

Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 59.5 P1-2 - Janvier 2013

Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types - Norme homologuée NF DTU 59.5 P2 - Janvier 2013

- mise en peinture des bétons et enduits ciment, ouvrage édité par la Fédération Nationale du Bâtiment.

0.3.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES - TRAVAUX DE PEINTURE

Qualité des matériaux :

Les produits utilisés pour les mises en peinture seront de marque notoirement connues et soumises à l'agrément du maître d'œuvre.

Seront préférées les peintures, lasures, ou vernis bénéficiant des marques NF Environnement, Ange bleu, Ecolabel et toute autre marque environnementale équivalente.

Sont interdits les produits comportant plus de 5 % de solvants organiques, les produits comportant des éthers toxiques dérivés de l'éthylène glycol, et les pigments à base de matériaux lourds (plomb, cadmium, chrome, etc.).

Sont interdits les produits présentant une phrase H. Lorsque aucune alternative n'est disponible, sont permises uniquement les phrases P.

Les livraisons sur chantier seront toutes faites sous emballage d'origine. Les couches primaires seront effectuées avec les produits préconisés par le fabricant des produits utilisés.

Réception des supports :

L'entrepreneur devra procéder, avant le commencement de ses travaux, à un examen attentif des supports qui lui sont livrés par les autres corporations et, signaler à l'architecte ceux qui lui paraîtront ne pas présenter toutes garanties quant à la tenue de ses propres ouvrages.

Le commencement de ses travaux implique de la part de l'entrepreneur du présent lot, l'acceptation de ces supports ou subjectiles.

Mise en œuvre et sujétions d'exécution :

Les travaux de peinture ne pourront être entrepris que dans les conditions suivantes :

- supports parfaitement secs et propres,
- température ambiante conforme aux prescriptions techniques du fabricant et D.T.U.,
- absence totale de condensation,
- supports non gelés et non surchauffés.

L'entreprise devra toujours s'assurer de la compatibilité des peintures avec les supports.

Le maître d'œuvre pourra demander une ou plusieurs surfaces témoins, à charge du présent lot.

L'emploi de couleurs vives et de tons différents avec rechampissage dans un même local ou sur un même ouvrage ne donnera lieu à aucune majoration de prix.

De même l'emploi de revêtements muraux de marque, de nature ou de tons différents, dans un même local ou sur un même ouvrage ne donnera lieu à aucune majoration de prix.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

Un joint acrylique en tête de plinthe bois pourra être demandé par le maître d'œuvre. Cette prestation sera intégralement à la charge du présent lot.

Les sujétions d'échafaudage devront être implicitement prévues dans les prix unitaires.

En cas de sol existant, un joint acrylique en pied de plinthe bois pourra être demandé par le maître d'œuvre. Cette prestation sera intégralement à la charge du présent lot.

Finition :

Les types de finition A, B, C, des peintures sont définis suivant la norme NF P 74-201-1 octobre 1994.

Finition A est approximativement égale à la finition soignée de l'ancien DTU.

Finition B est approximativement égale à la finition courante de l'ancien DTU.

Finition C est approximativement égale à la finition élémentaire de l'ancien DTU.

Rappel du DTU sur support plâtre :

- la finition C comprend : l'époussetage, l'impression et la couche de finition,
- la finition B comprend : l'époussetage, l'impression, la révision des joints, l'enduit non repassé, le ponçage et l'époussetage, la couche intermédiaire et la couche de finition,
- la finition A comprend : l'époussetage, l'impression, le rebouchage, la révision des joints, l'enduit repassé, le ponçage et l'époussetage, la couche intermédiaire, la révision et la couche de finition.

Nettoyage :

Les nettoyages en cours de travaux, au fur et à mesure de l'avancement de ceux-ci seront implicitement prévus dans les prix unitaires.

Les nettoyages avant OPR et avant réception des travaux, sont à la charge du présent lot et sont quantifiés sur le cadre de décomposition du prix global et forfaitaire.

0.4 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE CARRELAGE - FAIENCES

0.4.1 RAPPEL DES NORMES

Les fournitures et les travaux seront conformes aux notices d'agrément du C.S.T.B., aux normes et aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), aux règles de l'art et aux usages de la profession, concernant directement ou indirectement le présent corps d'état et en vigueur à la date de remise de l'offre et en particulier aux documents suivants, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- NF DTU 26.2 Chapes et dalles à base de liants hydrauliques

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques - Norme homologuée NF DTU 26.2 P1-1 - Avril 2008 + Amendement A1 de Mai 2015

Partie 1- 2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 26.2 P1-2 - Avril 2008 + Amendement A1 de Mai 2015

Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types - Norme homologuée NF DTU 26.2 P2 - Avril 2008 + Amendement A1 de Mai 2015

- NF DTU 52.1 Revêtements de sol scellés

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 52.1 P1-1 - Février 2020

Partie 1-2 : Cahier des Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 52.1 P1-2 - Février 2020

Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types - Norme homologuée NF DTU 52.1 P2 - Février 2020

- NF DTU 52.10 Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage scellé

Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 52.10 P1-1 - Juin 2013

Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 52.10 P1-2 - Juin 2013

Partie 2 : Cahier des clauses administratives types - Norme homologuée NF DTU 52.10 P2 - Juin 2013

- NF DTU 52.2 Pose collée des revêtements céramiques et assimilés - Pierres naturelles

Partie 1-1-1 : Cahier des clauses techniques types pour les murs intérieurs - Norme homologuée NF DTU 52.2 P1-1-1 - Décembre 2009 + Amendement A1 d'Octobre 2014

Partie 1-1-2 : Cahier des clauses techniques types pour les murs extérieurs - Norme homologuée NF DTU 52.2 P1-1-2 -

Décembre 2009 + Amendement A1 d'Octobre 2014

Partie 1-1-3 : Cahier des clauses techniques types pour les sols intérieurs et extérieurs - Norme homologuée NF DTU 52.2 P1-1-3 - Décembre 2009 + Amendement A1 d'Octobre 2014

Partie 1-2 : Cahier des Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 52.2 P1-2 - Décembre 2009 + Amendement A1 d'Octobre 2014

Également :

- Normes NF-P 15.101 à 15.462 : Liants hydrauliques,

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

- Norme XP P 05-011,
- Norme NF EN 12004 : Colles à carrelage,
- Norme NF EN 13888 : Mortiers de jointoiement pour carreaux et dalles céramiques,
- Norme NF EN 14411 : Carreaux céramiques - Définitions, classification, caractéristiques, évolutions de la conformité et marquage,
- Norme NF EN 13813 : Matériaux de chapes et chapes,
- aux cahiers du C.S.T.B.,
- CPT Murs intérieurs : Rénovation : Cahier du CSTB n° 3528 V3,
- CPT Sols Grands Formats Travaux neufs : Cahier du CSTB n° 3666 V2,
- CPT Sols P3 Rénovation : Cahier du CSTB n° 3529 V4,
- CPT Sols P4/P4S Rénovation : Cahier du CSTB n° 3530 V4,
- CPT Sols P4/P4S Travaux neufs : Cahier du CSTB n° 3526 V4,
- CPT Chapes fluides à base de sulfate de calcium : Cahier du CSTB n° 3578 V3,
- CPT Chauffage par planchers rayonnants électriques : Cahier du CSTB n° 3606 V3,
- CPT Planchers réversibles à eau basse température : Cahier du CSTB n° 3164,
- CPT Pose collée de revêtements en travaux neufs chapes fluides sulfate de calcium : Cahier du CSTB n° 3527 V3,
- CPT SPEC Résines : Cahier du CSTB n° 3756,
- CPT Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois : Cahier du CSTB n° 3567,
- CPT Notice sur le classement UPEC et le classement UPEC des locaux : Cahier du CSTB n° 3509,
- CPT Revêtements de sols céramiques - Spécifications techniques pour le classement UPEC : Cahier du CSTB n° 3755.

0.4.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

L'entrepreneur devra contrôler, avant le commencement de ses travaux, les niveaux, les nus, l'aspect des surfaces et la propreté des supports qui feront de sa part l'objet d'une réception en présence de l'entrepreneur concerné et du maître d'œuvre.

L'entreprise soumettra à l'approbation du maître d'œuvre un plan de calepinage précis. Il devra prévoir toutes les réservations nécessaires (siphons de douches, baignoires, etc).

Toutes les rives et angles saillants seront exécutés avec des éléments spéciaux pour ne présenter que des arêtes arrondies.

Des échantillons des matériaux à mettre en œuvre seront déposés au bureau de chantier avant exécution.
Le maître d'œuvre aura le choix des teintes dans l'ensemble de la gamme du fabricant.

Les dalles de revêtements présentant des défauts apparents ou des épaufrures seront refusées.

L'entreprise prévoira, implicitement dans ses prix :

- les massifages en périphérie des canalisations traversant les planchers,
- l'incidence de la mise en œuvre de joints souples de 1ère catégorie en pied des cloisons, de façon à assurer l'étanchéité entre les sols carrelés et les plinthes ou entre les sols carrelés et les revêtements muraux scellés.
- la protection mécanique des ouvrages sensibles et le retrait avant la réception.

Après chacune de ses interventions, l'entrepreneur devra le nettoyage des locaux concernés ainsi que l'évacuation des gravats et déchets.

Les ouvrages seront livrés en parfait état de propreté au moment de la réception provisoire.

De ce fait, l'entrepreneur devra assurer une parfaite protection et effectuer la remise en état ou le remplacement des parties d'ouvrages qui pourraient être endommagées.

0.4.3 RECEPTION

Une réception des carrelages de sols et muraux sera faite. Les carreaux ne devront pas présenter de désaffleurements entre eux. A défaut les travaux devront être repris aux frais et charge de l'entreprise, dans le planning prévisionnel initial de chantier.

0.4.4 NETTOYAGE

Un nettoyage complet des surfaces carrelées est à réaliser par le présent lot. Toutes les tâches et traces de laitance, de colle, de joints, de ciment, etc... devront être éliminées avec des produits de nettoyage adaptés.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

0.5 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE SOLS COLLES

0.5.1 RAPPEL DES NORMES

Les fournitures et les travaux seront conformes aux notices d'agrément du C.S.T.B., aux normes et aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), aux règles de l'art et aux usages de la profession, concernant directement ou indirectement le présent corps d'état et en vigueur à la date de remise de l'offre et en particulier aux documents suivants, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Marquage NF,
- certification NF-UPEC,
- les Documents Techniques Unifiés D.T.U. notamment :
 - **NF DTU 53.12 Préparation du support et revêtements de sol souples**
 - Partie 1-1-1 : Préparation de supports destinés à être revêtus - Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 53.12 P1-1-1 - Décembre 2020
 - Partie 1-1-2 : Revêtements de sol textiles - Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 53.12 P1-1-2 - Décembre 2020
 - Partie 1-1-3 : Revêtements de sol collés PVC - Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 53.12 P1-1-3 - Décembre 2020
 - Partie 1-1-4 : Revêtements de sol collés en linoléum - Cahier des clauses techniques types - Norme homologuée NF DTU 53.12 P1-1-4 - Décembre 2020
 - Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux - Norme homologuée NF DTU 53.12 P1-2 - Décembre 2020
 - Partie 2 : Cahier des clauses administratives spéciales types - Norme homologuée NF DTU 53.12 P2 - Décembre 2020
- Également :
 - Norme NF-P 62-203.1 : Revêtements de sols plastiques collés,
 - Norme NF-P 62-203.2 : Revêtements de sols plastiques collés - Marché privé,
 - aux cahiers du C.S.T.B.,
 - aux prescriptions de la brochure "Le Classement U.P.E.C."

0.5.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

Les supports seront livrés à la cote établie en fonction de la réserve qui sera précisée par l'entrepreneur du présent lot.

Celui-ci devra, avant de commencer ses ouvrages, procéder, en présence du maître d'œuvre, à une vérification et à une réception de ces supports qui devront être reconnus aptes à la mise en œuvre correcte des revêtements.

Les supports seront livrés nettoyés de tous déchets ou gravois, mais il appartiendra à l'entrepreneur de revêtements de faire procéder au balayage définitif avant ses travaux.
Cette opération sera faite à sec.

Aucun travail ne pourra être entrepris sur un support qui ne serait pas parfaitement sec ou qui ne répondrait pas aux prescriptions du Cahier des Charges de préparation des ouvrages, en vue de la pose des revêtements minces (1ère partie du D.T.U. n° 53).

L'enduit de ragréage préalable est à la charge de l'entrepreneur du présent lot.
Il sera exécuté à l'aide d'un matériau agréé par le fabricant des revêtements de sols et devra bénéficier d'un agrément C.S.T.B.

Les colles employées devront également être certifiées par le C.S.T.B., elles seront compatibles avec la classification des locaux, et seront imposées par le fabricant.

Le sens de pose des revêtements de sol sera au choix de l'architecte.

0.5.3 NETTOYAGE

Un nettoyage complet des surfaces de sol est à réaliser par le présent lot. Toutes les tâches et traces de colle, joints soudés, etc... devront être éliminées avec des produits de nettoyage adaptés.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

1 INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER

1.1 Installation de chantier

1.1.1 Installation de chantier dans locaux existants

L'entreprise chiffrera, au titre du présent article, l'ensemble des coûts d'installation et de désinstallation de chantier, en intégrant toutes les indications du C.C.A.P. et du P.G.C.

Dépenses comprenant notamment :

- les clôtures autour du parc de stationnement des véhicules et de la zone de stockage des matériaux, suivant le plan d'installation de chantier,
- l'aménagement des locaux mis à disposition par le Maître d'Ouvrage,
- les frais de branchement d'eau,
- les frais de branchement électrique,
- le panneau de chantier,
- l'aménagement du local mis à disposition du Maître d'Ouvrage pour les réunions de chantier, suivant le CPC,
- etc.

NOTA : la prestation comprendra la protection des plantations existantes conservées (arbres, arbustes, haies, etc.).

Rappel du CPC : Le site est en activité et dispose pour son bon fonctionnement de ses propres contraintes de livraisons, qui doivent être maintenues pendant toute la durée du chantier.

Les dispositions prises par les installations de chantier devront faire l'objet d'une validation par la MOA et l'exploitant.

1.1.1 1 Dépenses d'installations communes de chantier dans locaux existants - Mobilier à fournir

L'installation de chantier sera réalisée dans les locaux existants mis à disposition par le maître d'ouvrage. La fourniture et la mise en place du mobilier (table, chaises, casiers) est à charge du lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE.

L'entretien des locaux est à charge du lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE pendant toute la durée des travaux, ainsi que la remise en état en fin de chantier.

Les dégradations éventuellement occasionnées dans les locaux mis à disposition des entreprises, entraîneront implicitement tous les travaux nécessaires à une parfaite remise en état.

L'imputation des dégradations est établie de façon contradictoire entre chaque titulaire de corps d'état du chantier et le maître d'œuvre.

MODE DE METRE : ensemble forfaitaire.

Localisation :

- DIVERS : Suivant plan d'installation de chantier .

1.1.2 Constats d'huissier

L'entreprise fera établir un constat d'huissier permettant de vérifier l'état existant des locaux mis à disposition et du site de stockage et des accès.

Le choix de l'huissier est laissé à l'initiative de l'entreprise mais sera préalablement soumis à l'agrément du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage avant établissement de la commande d'intervention.

Ces constats établiront, "de fait", les dégradations occasionnées et entraîneront implicitement tous les travaux nécessaires éventuels pour une parfaite remise en état des locaux dégradés, compris tous détails et travaux

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

annexes.

Les éventuelles imputations des dégradations occasionnées seront établies de façon contradictoire entre les entreprises du chantier et le maître d'œuvre.

1.1.2 1 Constats d'huissier avant le démarrage des travaux

MODE DE METRE : ensemble forfaitaire.

Localisation :

- DIVERS : Dans locaux mis à disposition et aire de chantier .

1.2 Ouvrages provisoires

1.2.1 Cloisons provisoires

Réalisation de cloisons provisoires étanches de chantier en plaques de plâtre sur ossatures acier de sections adaptées aux hauteurs sous plafonds, avec fourniture et pose de blocs portes provisoires équipés d'une serrure de chantier, localisation suivant plans et indications de l'architecte, y compris dépose en fin de travaux sur ordre du maître d'œuvre et évacuation, raccords de parements éventuels si nécessaires.

1.2.1 1 Cloisons provisoires étanche de chantier

Compris dans plénum.

Compris démolition en fin de chantier.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet RDC : LT existant .

2 DEMOLITIONS ET DEPOSES DIVERSES

2.1 Parois verticales

2.1.1 Ouverture en cloison

Protections des parties conservées.

Création d'ouverture à réaliser dans cloison existante y compris dépose d'ouvrages intégrés à la cloison (aisseliers, plinthes, faïence, stylobates, fourreaux, câblages préalablement neutralisées,...), coupes franches et descellement des différentes prises,

Evacuation de tous les gravats aux décharges adaptées y compris tous frais de transports et de décharge.

Bouchements et garnissages au mortier de ciment des saignées provoquées par la démolition des cloisons, au sol, mur, plafond, selon cas.

Garnissage et raccord à l'enduit plâtre, sur paroi attenante à l'ouverture créée.

Garnissages en périphérie de la baie créée, après pose du cadre dormant, exécuté en plâtre y compris toutes sujétions pour dégarnissage éventuel, bourrage, serrage et raccords.

Préparation des supports pour mise en peinture.

Aspiration des locaux.

NOTA : l'entreprise déterminera lors de sa visite des lieux la nature exacte de la paroi à ouvrir.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

2.1.1 1 Ouverture dans cloison pour mise en place d'une porte à un vantail y compris garnissages ultérieurs

MODE DE METRE : à l'unité d'ouverture.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureaux 2 personnes , Sanitaires individuels .

2.1.1 2 Agrandissement d'ouverture en cloison pour mise en place d'une porte de 0.93 x 2.10m ht environ y compris garnissage ultérieur

MODE DE METRE : à l'unité d'ouverture.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Sanitaires .

3 TRAVAUX SUR OUVRAGES EXISTANTS

3.1 Travaux sur existant

3.1.1 Raccord de cloisons

Réalisation de raccord en plâtrerie à adapter à la nature du support, et comprenant :

- les coupes franches aux limites des démolitions,
- les démolitions complémentaires éventuelles,
- les travaux préparatoires nécessaires,
- le rebouchage des prises,
- les reprises des cloisons, doublages et plafonds en raccords, en matériaux de nature identique à l'existant (plaques de plâtre, briques, carreaux de plâtre, isolants, etc.),
- les garnissages à l'enduit plâtre et ratissage,
- ponçages,
- parements livrés prêts à peindre,
- traitement des 2 faces,
- roulage, chargement et évacuations des gravois aux décharges adaptées compris tous frais de transports et de décharge.

Compris tous détails et sujétions de réalisation.

3.1.1 1 Raccord de plâtrerie et reprise d'encadrement de baies au droit des ouvrages démolis, sur parois conservées.

MODE DE METRE : au mètre linéaire.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureaux 2 personnes , Classes , Salle de pause , Sanitaires , Sanitaires individuels .

3.1.1 2 Raccord de plâtrerie au droit de cloison démolie sur parois conservées

MODE DE METRE : au mètre linéaire.

Localisation :

Au droit de l'ensemble des cloisons démolie

- Plan projet R+3 : Bureaux 2 personnes , Circulations , Classes , Convivialité , Local ménage , Salle de langue , Salle de pause , Sanitaires , Sanitaires individuels .

3.1.2 Raccords d'enduit plâtre

Ces raccords seront exécutés par petites parties (surface de moins de un mètre carré, bandes de 0.20 m de largeur environ, etc.).

Ces travaux pourront s'exécuter soit :

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

- par raccords d'enduit plâtre, piquage des zones déficientes ou non adhérentes, dégrossissage et enduit plâtre,
- par projection d'enduit plâtre y compris tous travaux préparatoires ci avant,
- finition lissée, façons d'arêtes et cueillies,
- parements livrés prêts à peindre.

Les gravois seront évacués aux décharges adaptées y compris tous frais de transports et de décharge.

3.1.2 1 Raccord de parement après démolition des plinthes existantes

MODE DE METRE : au mètre linéaire.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Circulations , Classes , Convivialité , Dégagement accès bureau , Local VDI relais , Local ménage , Local stockage , Palier d'arrivée escalier , Palier d'arrivée escalier central , Repro , Salle de langue , Salle de pause , Salle de réunion , Sanitaires , Sanitaires individuels .

3.1.3 Bouchement d'ouverture

Les bouchements seront réalisés en carreaux de plâtre ou en plaques de plâtre sur ossature, selon les recommandations du D.T.U., avis technique et cahier des charges du fabricant.

Les travaux comprendront :

- la fourniture et la pose des carreaux de plâtre ou plaques et ossatures acier galvanisé,
- les coupes, chutes, sujétions pour serrage contre murs, parois, plafonds, etc., garnissages,
- le traitement des joints.

Les parements seront livrés prêts à peindre, y compris ratissage à l'enduit garnissant pelliculaire si nécessaire.

3.1.3 1 Bouchement acoustique d'ouverture en plaques de plâtre sur ossature - épaisseur parois existante 100 à 200mm

Bouchement par cloison de type 98/48 pour respecter les contraintes acoustiques et coupe feu.
Complément par cloison demi Stil avec 2 plaques BA13.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Classes , Sanitaires individuels .

4 GAINES ET HABILLAGES

4.1 Gaines techniques verticales

4.1.1 Gaines technique en plaque de plâtre sur ossature

Gaine technique réalisé par la mise en place de cloison sèche en plaques de plâtre cartonnées sur ossature, elles seront conformes aux notices d'agrément du CSTB, ainsi qu'au cahier des charges et prescriptions du fabricant. La conception de ces gaines technique devra avoir obtenu un avis technique valide, et posséder les justificatifs de résistance au feu en traversée et d'affaiblissement acoustique demandé.

Les travaux comprendront :

- la fourniture, la manutention, le stockage des plaques et des accessoires,
- l'ossature métallique réalisée à l'aide de profilés en acier galvanisé de 6/10èmes d'épaisseur et comportant rails, montants, fourrures et accessoires de fixation tels qu'étriers, cavaliers, équerres, vis, etc.,
- fourniture et mise en œuvre des plaques de plâtre cartonnées à peindre de type BA de 12,5 mm d'épaisseur minimum,
- fixation sur le sol et sous plafond par semelle et rail obligatoirement vissé, compris tampons pour plinthes, appuis intermédiaires, renforts pour appareils sanitaires et radiateurs (le positionnement sera indiqué par le plombier), calicotage et façon de joints ratissés entre plaques et jonction entre murs et plafonds,

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

- semelle résiliente liège ou feutre bitumineux, épaisseur 10 mm (pour semelle des pièces sèches uniquement),
- film P.V.C en pied de cloison dans pièces humides,
- avec ou sans isolation phonique (suivant précision en titres des articles suivants) constituée par des panneaux semi-rigides en laine de verre, disposés entre les montants, compris toutes sujétions de collage et traitement des joints, suivant les recommandations du fabricant, ainsi que toutes coupes et chutes,
- le renforcement des angles saillants par cornières métalliques de 2.50 m hauteur, - renforts d'angle sur cloisons avec des raccords biseautés,
- raidisseurs éventuels,
- toutes sujétions pour découpe et garnissage pour continuité de la barrière thermique et acoustique,
- traitement des joints par calicotage, rebouchage des trous, enduit de finition sur l'ensemble de ces cloisons, finition soignée des chants vus,
- les parements seront livrés prêts à recevoir une peinture,
- échafaudage éventuel, tous détails et toutes sujétions de réalisation.

L'entrepreneur devra faire justifier par le fabricant la compatibilité du système avec les contraintes sismiques du projet.

NOTA : Les parois des gaines techniques plaqueront contre les murs et non contre les doublages.

4.1.1 1 Cloison pour gaines techniques verticales avec isolation, $R_w + C = 47$ dB, EI 60 minutes [CF1h], 1BA18 S

Indice d'affaiblissement acoustique minimum $R_w + C$: 47 dB.

EI 60 minutes [CF1h] de traversée.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Gains techniques neuves .

5 CLOISONS SECHES SUR OSSATURE

5.1 Cloisons de 98 ou 100 mm d'épaisseur

5.1.1 Parements ordinaires

Les cloisons de distribution seront du type plaque de plâtre sur ossature métallique des établissements BPB PLACO, SINIAT, KNAUF ou équivalent, elles seront conformes aux notices d'agrément du CSTB, ainsi qu'au cahier des charges et prescriptions du fabricant.

Elles comprendront :

- l'ossature métallique réalisée à l'aide de profilés en acier galvanisé de 6/10èmes d'épaisseur et comportant rails, montants simples ou doubles, fourrures et accessoires de fixation tels qu'étriers, cavaliers, équerres, vis, etc.,
- étanchéité à l'air entre le rail bas et le sol par ruban mousse à cellules fermées garantissant l'affaiblissement acoustique demandé,
- des plaques de plâtre cartonnées à peindre de type BA de 12,5 mm d'épaisseur minimum,
- avec ou sans isolation phonique (suivant précision en titres des articles suivants) constituée par des panneaux semi-rigides en laine de verre, épaisseur identique à largeur de l'ossature métallique, pose entre ossature y compris toutes sujétions de collage sur l'une des plaques à peindre suivant les recommandations du fabricant, ainsi que toutes coupes et chutes, les spécifications ci-dessus,
- pour les locaux EB+p avec plaque de plâtre hydrofuge, l'entrepreneur prévoira entre le rail inférieur et le sol la fourniture et la mise en place de 2 cordons de joints latéraux ou d'un joint central en bande de mousse imprégnée, suivant indications du bureau de contrôle,
- la fourniture et la mise en place d'un film polyéthylène sous le rail inférieur y compris relevés latéraux dépassant d'au moins 20 mm le sol fini après relevé ou profilés P.V.C. à soumettre à l'agrément du maître d'œuvre,
- le traitement des joints, angles rentrants et cueillies suivant le système préconisé par le fabricant y compris ratissage si nécessaire,
- le renforcement des angles saillants par bandes armées.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

- la fourniture et la mise en place des fourrures de fixation d'appareils sanitaires, radiateurs, meubles, barre de suspension, main courante, extincteur, etc.,
- le renforcement des cloisons pour support des télévisions sur bras en console,- toutes sujétions pour découpe et garnissage pour continuité de la barrière thermique et acoustique,
- finition soignée des chants vus,
- toutes coupes, chutes, entailles, bouchement de trous après le passage des autres corps d'état, découpes et repérage des prises de courant, interrupteurs, etc.,
- la descente de câbles et les découpes pour sortie de fils des appareillages, l'entrepreneur du présent corps d'état devra se mettre en relation avec le titulaire du corps d'état électricité afin d'intégrer toutes les sujétions nécessaires,
- les parements seront livrés prêts à recevoir une peinture.

NOTA :

- la réalisation des cloisons sur mezzanine ou cage d'escalier doit être conforme au DTU 25.41 P1.1 article 6.2.2.8
- les hauteurs des cloisons séparatives seront de plancher à plancher.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux prescriptions techniques du fabricant.

Dans le cas de cloisons courbes, il sera prévu toutes sujétions de préparation et de réalisation. Rayon de cintrage maximum 1,60 m. Ossature renforcée suivant rayon de courbure, espacement selon prescriptions du fournisseur. L'ensemble bénéficiera d'un procès verbal de résistance au feu, selon besoins, en cours de validité établi par un organisme agréé.

5.1.1 1 Cloison de type 98/48 avec isolation - $R_w + C = 45 \text{ dB}$ - EI60 minutes [CF1h] - BA13 - Hauteur maxi = 4.35 m

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Les cloisons neuves suivant plan de repérage .
- Plan projet RDC : Cloisons local VDI .

6 INCIDENCES PAREMENTS

6.1 Parements spéciaux

6.1.1 Incidence sur cloisons

Incidence pour fourniture et mise en place de plaques à parements spéciaux en remplacements du parement prévu en base.

Les travaux comprendront toutes les sujétions pour une mise en oeuvre suivant cahier des charges du fabricant (traitement des joints, dilatation, etc.).

L'incidence sera comptée au M2 de plaques mises en oeuvre sur la hauteur de cloison.

6.1.1 1 Incidence pour fourniture et pose de plaques de plâtre BA13 hydrofuge à la place de plaque de plâtre standard - épaisseur 13 mm - en parement externe.

Fourniture de plaques de plâtre hydrofuge classées H1 à la place de plaques de plâtre standard en parement externe.

NOTA : pour les locaux EB+p neuf, la prestation comprendra toutes sujétions pour réalisation des traitements des joints avec enduit hydrofugé si le système de protection à l'eau sous carrelage et faïence (S.P.E.C.) n'est pas prévu.

MODE DE METRE : au mètre superficiel de parement simple.

Localisation :

Sanitaires

- Plan projet R+3 : Les cloisons neuves suivant plan de repérage .

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

7 ENDUITS PLATRE TRADITIONNELS

7.1 Enduit plâtre fin

7.1.1 Enduit plâtre traditionnel

Enduit plâtre traditionnel de 12 à 15 mm d'épaisseur selon support, y compris arête et cueillie, nettoyage du chantier et sortie des gravois.

7.1.1 1 Enduit plâtre verticalement sur briques, parpaing

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

Sur support existant après piquage des faïences.

- Plan projet R+3 : Sanitaires , Sanitaires individuels .

8 PEINTURE TRAVAUX PREPARATOIRES

8.1 Lessivage et arrachage de revêtements

8.1.1 Travaux de préparation sur anciennes parois

Ils seront exécutés sur parois ayant reçus une peinture ou un papier peint ou une toile de verre suivant cas.

Les travaux comprendront :

- échafaudages,
- grattage des parties soufflées, non adhérentes,
- dépose / repose du mobilier et/ou appareillages,
- lessivage et rinçage d'anciennes peintures ou arrachage du papier peint ou toile de verre suivant cas,
- ouverture et ré-engorgement des fissures y compris calicotage et ratissage si nécessaire,
- rebouchage des trous des anciennes fixations des appareillages divers,
- les reprises d'arêtes,
- les reprises suites au curage ayant dégradé les supports,
- les bouchonnements tel que vu lors de la visite de site obligatoire,
- toutes les reprises nécessaires afin de parvenir à un support compatible avec les attendus de finition,
- si nécessaire exécution d'un enduit garnissant à deux passes croisées, dressement des arêtes, cueillies éventuelles, ponçage et dépoussiérage pour parements prêts à recevoir une peinture ou un papier peint suivant cas.
- ponçage et dépoussiérage,

8.1.1 1 Préparations sur mur conservés pour mise en peinture de finition C

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Circulations , Palier d'arrivée escalier , Palier d'arrivée escalier central .

8.1.1 2 Préparations sur plafonds conservés pour mise en peinture de finition B

Compris reprise du support au droit des cloisons démolies.

MODE DE METRE : au mètre superficiel de parois.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Classes , Convivialité , Dégagement accès bureau , Escaliers , Jour d'escalier , Local VDI relais , Local ménage , Local stockage , Palier d'arrivée escalier , Palier intermédiaire escalier , Poutres apparentes en plafond , Repro , Salle de langue , Salle de pause , Salle de réunion .

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

8.1.1 3 Préparations simplifiée sur plafonds conservés pour mise en peinture de finition C

MODE DE METRE : au mètre superficiel de parois.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Circulations , Palier d'arrivé escalier , Palier d'arrivé escalier central .

8.1.1 4 Préparations sur mur conservés pour mise en peinture de finition B

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Circulations , Classes , Convivialité , Dégagement accès bureau , Local VDI relais , Local ménage , Local stockage , Palier d'arrivé escalier , Palier d'arrivé escalier central , Repro , Salle de langue , Salle de pause , Salle de réunion , Sanitaires , Sanitaires individuels .

8.2 Préparation sur anciennes parois (prestations détaillées)

8.2.1 Nettoyage des subjectiles

Nettoyage des subjectiles avec l'emploi de procédés appropriés (sauf acides).

Comprenant toutes les protections et échafaudages nécessaires, la dépose et repose des appareillages, le rinçage et toutes sujétions.

8.2.1 1 Nettoyage des murs en béton apparent - Cage d'escalier

Nettoyage des murs existants et décapage des graffitis par tout moyen approprié.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Escaliers , Palier d'arrivé escalier , Palier intermédiaire escalier .

9 PEINTURE TRAVAUX NEUFS

9.1 Peinture sur murs et plafonds

9.1.1 Peinture et laque éco compatible

Peinture sur plafonds et murs ECO COMPATIBLE, comprenant :

- échafaudages,
- travaux préparatoires et d'apprêt sur enduit à l'eau,
- égrenage et dépoussiérage des supports,
- réchappissage,
- changement de teintes pour polychromie,
- repliement du matériel,
- protection des divers ouvrages des autres corps d'état,
- application d'un primaire d'accrochage à base de résines alkydes et acryliques, à faible teneur en COV, classé A+, de très bonne opacité, compatible avec le support et la couche de finition,
- application de 2 couches de finition, consommation et mise en oeuvre conformément aux préconisations du fabricant,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de nettoyage, compris embrasures, tous détails et toutes sujétions d'exécution, repliement du matériel.

NOTA : la prestation comprendra la peinture des contremarches d'escalier avec première et dernière marches de chaque volée visuellement contrastée par rapport à la marche, suivant indications de la notice P.M.R.

Coloris, changement de teinte et rechapissage aux choix de l'architecte.

Peinture possédant le label « éco label européen ».

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

9.1.1 1 Peinture de propreté mate (1 couche) en sous-face de plafond horizontal - Finition C - COV 10 g/l

Peinture acrylique,
- Aspect : finition mat en 1 couche, après pose de l'impression,
- Bonne opacité,
- Classification NF T 36005 : Famille 1 - Classe 7b2,
- Classe d'émission dans l'air intérieur : A+,
- Résistance à l'abrasion : classe 3.
Marque : EMULPAN de chez SEIGNEURIE ou équivalent.

Teinte sombre.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Circulations , Palier d'arrivé escalier , Palier d'arrivé escalier central .

9.1.1 2 Peinture de propreté mate (1 couche) sur parois verticales - Finition C - COV 10 g/l

Peinture acrylique,
- Aspect : finition mat en 1 couche, après pose de l'impression,
- Bonne opacité,
- Classification NF T 36005 : Famille 1 - Classe 7b2,
- Classe d'émission dans l'air intérieur : A+,
- Résistance à l'abrasion : classe 3.
Marque : EMULPAN de chez SEIGNEURIE ou équivalent.

Teinte sombre.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Circulations , Palier d'arrivé escalier , Palier d'arrivé escalier central .

9.1.1 3 Peinture mate sur plafond horizontal - Finition B - COV 1g/l

Peinture mate aux copolymères vinyliques en dispersion aqueuse,
- Aspect : mate en 2 couches,
- Bonne opacité,
- Avec Ecolabel,
- Classification NF T 36005 : Famille 1 - Classe 7a2,
- Classe d'émission dans l'air intérieur : A+,
- Résistance à l'abrasion : classe 2. Lessivable.
- Action dépolluante.
Marque : ELYOPUR IMPRESSION et ELYOPUR MAT de chez SEIGNEURIE ou équivalent.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

Pour les cages d'escaliers la prestation est prévue uniquement au niveau 3.

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Classes , Convivialité , Dégagement accès bureau , Escaliers , Jour d'escalier , Local VDI relais , Local ménage , Local stockage , Palier d'arrivé escalier , Palier intermédiaire escalier , Poutres apparentes en plafond , Repro , Salle de langue , Salle de pause , Salle de réunion .

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

9.1.1 4 Peinture laque satinée sur parois verticale - Finition B - COV 2 g/l

Peinture laque satinée acrylique en phase aqueuse,

- Aspect : satiné en 2 couches,
- Avec Ecolabel,
- Classification NF T 36005 : Famille 1 - Classe 7a2,
- Classe d'émission dans l'air intérieur : A+,
- Résistance à l'abrasion humide : classe 1. Lessivable.
- Action dépolluante.

Marque : ELYOPUR IMPRESSION et ELYOPUR LAQUE SATIN de chez SEIGNEURIE ou équivalent.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

Pour les cages d'escaliers la prestation est prévue uniquement au niveau 3.

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Circulations , Classes , Convivialité , Dégagement accès bureau , Local VDI relais , Local ménage , Local stockage , Palier d'arrivée escalier , Palier d'arrivée escalier central , Repro , Salle de langue , Salle de pause , Salle de réunion , Sanitaires , Sanitaires individuels .
- Plan projet RDC : LT existant , Local VDI .

9.2 Peinture sur bois durs et résineux

9.2.1 Peinture éco-compatible sur ouvrages neufs

Peinture sur bois durs et résineux à peindre, ECO-COMPATIBLE, 2 couches minimum comprenant :

- support bois et dérivé sauf iroko et teck,
- brossage à la brosse dure, impression et primaire d'accrochage, rebouchage et ponçage. Enduit repassé dans le cas de finition laque brillante.
- travaux préparatoires et d'apprêt sur enduit à l'eau,
- dépoussiérage,
- échafaudages,
- réchappissage,
- changement de teintes pour polychromie,
- repliement du matériel,
- protection des divers ouvrages des autres corps d'état
- application d'un primaire d'accrochage adapté au support,
- application de 2 couches de finition de la peinture suivant indications du fabricant,
- toutes sujétions de mise en œuvre et de nettoyage.

Consommation suivant cahier des charges du fabricant.

Y compris embrasures, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Teintes et finitions aux choix du maître d'œuvre.

Classe d'émission dans l'air intérieur : A+

Peinture possédant le label « NF Environnement » ou un éco label européen.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

9.2.1 1 Peinture laque satinée sur portes - COV : 2 g/l - Finition A

Peinture laque satinée acrylique en phase aqueuse,

- Aspect : satiné en 2 couches,
- Avec Ecolabel,
- Classification NF T 36005 : Famille 1 - Classe 7a2,
- Classe d'émission dans l'air intérieur : A+,
- Résistance à l'abrasion humide : classe 1. Lessivable.
- Action dépolluante.

Marque : ELYOPUR IMPRESSION et ELYOPUR LAQUE SATIN de chez SEIGNEURIE ou équivalent.

MODE DE METRE : au mètre superficiel développé.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureaux 2 personnes , Circulations , Classes , Local VDI relais , Local ménage , Local stockage , Palier d'arrivée escalier , Palier d'arrivée escalier central , Salle de pause , Sanitaires , Sanitaires individuels .
- Plan projet RDC : Local VDI .

9.2.1 2 Peinture laque satinée sur cadres et huisseries des ouvrages intérieurs - COV : 2 g/l - Finition A

Peinture laque satinée acrylique en phase aqueuse,

- Aspect : satiné en 2 couches,
- Avec Ecolabel,
- Classification NF T 36005 : Famille 1 - Classe 7a2,
- Classe d'émission dans l'air intérieur : A+,
- Résistance à l'abrasion humide : classe 1. Lessivable.
- Action dépolluante.

Marque : ELYOPUR IMPRESSION et ELYOPUR LAQUE SATIN de chez SEIGNEURIE ou équivalent.

MODE DE METRE : au mètre superficiel développé.

Localisation :

- Plan projet RDC : Local VDI .

9.2.1 3 Peinture sur plinthes bois neuve de 0.15 m de hauteur - Finition A - COV 1g/l

Peinture laque satinée acrylique en phase aqueuse,

- Aspect : satiné en 2 couches,
- Avec Ecolabel,
- Classification NF T 36005 : Famille 1 - Classe 7a2,
- Classe d'émission dans l'air intérieur : A+,
- Résistance à l'abrasion humide : classe 1. Lessivable.
- Action dépolluante.

Marque : ELYOPUR IMPRESSION et ELYOPUR LAQUE SATIN de chez SEIGNEURIE ou équivalent.

MODE DE METRE : au mètre superficiel

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Circulations , Classes , Convivialité , Dégagement accès bureau , Escaliers , Local VDI relais , Local ménage , Local stockage , Palier d'arrivée escalier , Palier d'arrivée escalier central , Palier intermédiaire escalier , Repro , Salle de langue , Salle de pause , Salle de réunion , Sanitaires , Sanitaires individuels .

9.3 Lasure sur bois

9.3.1 Lasure semi-pelliculaire

Application d'une lasure satinée brillant translucide pour bois intérieurs ou extérieurs.

Solution micro-poreuse et hydrofuge, à base d'huiles végétales en phase aqueuse, sans solvants, nuances au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

Les travaux comprendront :

- l'échafaudage,
- les travaux préparatoires suivant prescriptions du fabricant,

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

- la mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant,
- application d'une couche anti-bleuissement et d'une couche de préparation, ponçage,
- application de deux couches de finition non diluées,
- un temps de séchage respecté entre les couches.

Lasure possédant le label « NF Environnement » ou un éco label européen.

Lasure composée au maximum de 15 g/l de COV.

9.3.1 1 Lasure satiné sur cadres et huisseries de porte

Lasures diluables à l'eau contenant des matières premières naturelles d'aspect satiné, très élastique, hydrofuge, microporeuse.

- C.O.V. : 1 g/l
- Classe d'émission dans l'air intérieur : A+,
- Marque : Lasure sans solvant de chez BIOFA ou équivalent.

MODE DE METRE : au mètre superficiel développé.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureaux 2 personnes , Circulations , Classes , Local VDI relais , Local ménage , Local stockage , Palier d'arrivée escalier , Palier d'arrivée escalier central , Salle de pause , Sanitaires , Sanitaires individuels .

9.4 Peinture sur métaux ferreux

9.4.1 Peinture éco compatible

Peinture sur métaux ferreux ECO COMPATIBLE, 2 couches minimum comprenant :

- échafaudages,
- dépoussiérage, brossage à la brosse métallique et ponçage,
- support préalablement imprimé anti-rouille. La couche de minium est à la charge du lot fournisseur de l'élément,
- impression et primaire d'accrochage adapté au support,
- réchappissage,
- repliement du matériel,
- protection des divers ouvrages des autres corps d'état,
- toutes sujétions de mise en œuvre et de nettoyage.

9.4.1 1 Peinture laque alkyde polyuréthane anticorrosion, sur chemins de câbles existants, en deux couches. Finition mate

Compris :

- . mise en place d'échafaudages,
- . préparation du support,
- . primaire compatible avec le support.

MODE DE METRE : au mètre linéaire de chemin de câble.

Localisation :

- DIVERS : Circulations .

9.4.1 2 Peinture laque alkyde polyuréthane anticorrosion, sur rails support des luminaires, en deux couches. Finition mate

Compris :

- . mise en place d'échafaudages,
- . préparation du support,
- . primaire compatible avec le support.

MODE DE METRE : au mètre linéaire de rails.

Localisation :

- DIVERS : Classes .

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

9.4.2 Peinture sur radiateurs métalliques

Peinture sur métaux ferreux : ECO COMPATIBLE 2 couches minimum sur support préalablement comprenant :

- brossage à la brosse métallique.
- nettoyage, dégraissage,
- une couche d'impression anticorrosion compatible avec le support,
- 2 couches de finition,
- repliement du matériel,
- sujétions de mise en œuvre.

Mise en peinture de l'ensemble des parements.
Teintes et finitions aux choix du maître d'œuvre.

La dépose et repose est prévue au lot chauffage.

9.4.2 1 Peinture brillante sur radiateur existant en acier - Lg radiateur 3.00ml

MODE DE METRE : à l'unité de radiateurs.

Localisation :

- DIVERS : Suivant plans .

9.4.2 2 Peinture brillante sur radiateur existant en acier - Lg radiateur 5.00ml

MODE DE METRE : à l'unité de radiateurs.

Localisation :

- DIVERS : Suivant plans .

9.5 Peinture sur sol

9.5.1 Peinture résine

Peinture pour sols à base de résine époxyde et polyamide en phase aqueuse en 2 composants en phase aqueuse ECO COMPATIBLE, 2 couches minimum, comprenant :

- préparation des supports : brossage, balayage, dégraissage, grenailage, ponçage, sablage, dépoussiérage soigné par aspiration, lavage si nécessaire,
- reprise des éclats et défauts de surface au mortier époxydique,
- application d'un primaire d'accrochage à base de résine époxy bicomposant sans solvant, compris couche complémentaire bouche-pore si besoins,
- application de deux à trois couches d'un revêtement de finition, haute résistance chimique et mécanique, durabilité,
- garnissage des joints de pré fissuration,
- mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, compris embrasures, tous détails et toutes sujétions d'exécution,
- protection des divers ouvrages des autres corps d'état,
- toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant et de nettoyage.

Coloris et polychromie au choix du maître d'œuvre.

NOTA : dans les escaliers, la prestation comprendra la peinture des contremarches d'escalier avec première et dernière marches de chaque volée visuellement contrastée par rapport à la marche, suivant indications de la notice P.M.R., compris toutes sujétions pour éviter les coulures entre mur d'échiffre et limon d'escalier.

9.5.1 1 Peinture sol époxy

Peinture de sol en résine époxydique en phase aqueuse résistant aux produits chimiques et pour trafic intense (sols industriel, parc de stationnement, ...) :

- Marque : MAESTRIA ou équivalent,

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

- Type : STRIASOL 250 SP,
- COV : Maximum 155 g/l,
- Classe d'émission dans l'air intérieur : A+
- Teinte : aux choix de l'architecte.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Classes , Repro , Salle de langue .

9.5.1 2 Peinture sol époxy appliquée sur mortier de ciment de rebouchage des saignées des cloisons démolies.

Peinture de sol en résine époxydique en phase aqueuse résistant aux produits chimiques et pour trafic intense (sols industriel, parc de stationnement, ...) :

- Marque : MAESTRIA ou équivalent,
- Type : STRIASOL 250 SP,
- COV : Maximum 155 g/l,
- Classe d'émission dans l'air intérieur : A+
- Teinte : aux choix de l'architecte.

MODE DE METRE : au mètre linéaire.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Au droit des cloisons démolies .

10 PEINTURE TRAVAUX SUR EXISTANT

10.1 Peinture sur bois durs et résineux

10.1.1 Peinture éco-compatible sur ouvrages existants

Peinture sur bois durs et résineux existants à peindre, ECO-COMPATIBLE, comprenant :

- échafaudages,
- support bois et dérivé sauf iroko et teck, ayant reçu une peinture,
- lessivage et rinçage des anciennes peintures,
- brossage à la brosse dure, ponçage et dépoussiérage,
- masticage, traitement des nœuds,
- impression et primaire d'accrochage, rebouchage et ponçage. Enduit repassé dans le cas de finition laque brillante.
- couche intermédiaire et couche de finition,
- réchampissage,
- changement de teintes pour polychromie,
- repliement du matériel,
- protection des divers ouvrages des autres corps d'état
- toutes sujétions de mise en œuvre et de nettoyage.

Consommation suivant cahier des charges du fabricant.

Y compris embrasures, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Teintes et finitions aux choix du maître d'œuvre.

Peinture possédant le label « NF Environnement » ou un éco label européen.

10.1.1 1 Peinture semi-brillante sur portes existantes, sans solvant en phase aqueuse - COV : 8 g/l - Finition A - De type GLYKID H2O des Ets ASTRAL PEINTURE BATIMENT ou équivalent.

MODE DE METRE : au mètre superficiel développé.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Classes , GT existante , Repro , Salle de langue , Salle de réunion .

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

- 10.1.1 2 Peinture semi-brillante sur cadres et huisseries des ouvrages intérieurs existants, sans solvant en phase aqueuse - COV : 8 g/l - Finition A - De type GLYKID H2O des Ets ASTRAL PEINTURE BATIMENT ou équivalent.**

MODE DE METRE : au mètre superficiel développé.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Classes , GT existante , Repro , Salle de langue , Salle de réunion .

10.2 Peintures spéciales sur ouvrages métalliques

10.2.1 Peinture sur ouvrages métalliques existants

Peinture sur métaux ferreux ECO COMPATIBLE, 2 couches minimum comprenant :

- dépoussiérage, brossage à la brosse métallique et ponçage,
- support préalablement imprimé antirouille. La couche de minium est à la charge du lot fournisseur de l'élément.
- impression et primaire d'accrochage adapté au support,
- échafaudages,
- réchappissage,
- repliement du matériel,
- protection des divers ouvrages des autres corps d'état,
- toutes sujétions de mise en oeuvre et de nettoyage.

- 10.2.1 1 Peinture sur canalisations apparentes existantes - Sans solvant en phase aqueuse - Finition B - De type GLYKID H2O des établissements ASTRAL PEINTURE BATIMENT ou équivalent**

Laque tendue brillante sur ouvrages métalliques :

- marque : ASTRAL PEINTURE BATIMENT ou équivalent,
- type : GLYKID H2O
- finition : B,
- teinte : aux choix du maître d'ouvrage.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- DIVERS : A définir sur site .

- 10.2.1 2 Laque tendue brillante garde corps métallique. en phase aqueuse, finition B, de type FREITADUR PU HES des établissements FREITAG ou équivalent.**

Laque tendue brillante sur ouvrages métalliques :

- marque : FREITAG ou équivalent,
- type : FREITADUR PU HES,
- finition : B,
- COV : Maximum 326 g/l,
- teinte : aux choix du maître d'ouvrage.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Escaliers , Palier d'arrivée escalier .

11 NETTOYAGES

11.1 Nettoyage général

11.1.1 Après travaux neufs

Ces nettoyages seront soigneusement exécutés sur ordre écrit du maître d'œuvre, avant l'opération préalable à la réception et avant la réception des travaux.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

Ils comprendront les prestations suivantes :

- lessivage des sols plastiques, des sols carrelés,
- aspiration et nettoyage au chiffon doux légèrement humide des parquets éventuels,
- lessivage des revêtements muraux en faïence et grattage des taches de peinture éventuelles,
- nettoyage des portes, des garnitures de portes, quincailleries, châssis vitrés, etc.,
- aspiration des plinthes,
- nettoyage soigneux des appareils sanitaires, tuyauteries, cache radiateurs,
- nettoyage soigneux des appareils électriques, interrupteurs, luminaires, etc.,
- nettoyage de la vitrerie intérieure et extérieure sur les deux faces,
- nettoyage et dépoussiérage de tous les ouvrages en aluminium, PVC, stratifié, mélaminé (menuiseries extérieures, murs rideaux, occultations VR-BSO-Stores, plans de travail, rayonnages, etc.),
- balayage et époussetage,
- le ramassage des gravois, chargement et évacuation aux décharges adaptées y compris tous frais de transports et de décharge.

NOTA : la prestation comprend le nettoyage avant OPR et avant réception des travaux.

11.1.1 1 Nettoyage général avant OPR de l'ensemble des locaux

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Circulations , Classes , Convivialité , Dégagement accès bureau , Escaliers , Local VDI relais , Local ménage , Local stockage , Palier d'arrivée escalier , Palier d'arrivée escalier central , Palier intermédiaire escalier , Repro , Salle de langue , Salle de pause , Salle de réunion , Sanitaires , Sanitaires individuels .

11.1.1 2 Nettoyage général avant réception de travaux de l'ensemble des locaux

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Circulations , Classes , Convivialité , Dégagement accès bureau , Escaliers , Local VDI relais , Local ménage , Local stockage , Palier d'arrivée escalier , Palier d'arrivée escalier central , Palier intermédiaire escalier , Repro , Salle de langue , Salle de pause , Salle de réunion , Sanitaires , Sanitaires individuels .

12 TRAVAUX SUR OUVRAGES EXISTANTS

12.1 Dépose soignée de plafonds suspendus

12.1.1 Dépose de plafonds existants dalles en fibres

Dépose de plafonds suspendus avec dalles en fibres jusqu'à 5,00 m de hauteur du sol y compris dépose de l'ossature et des suspentes. Stockage sur un lieu sec, protection par film polyane.

12.1.1 1 Dépose de plafonds en dalles toutes dimensions confondues.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet RDC : LT existant , Local VDI .

12.2 Raccords

12.2.1 Raccord de plafond

Réalisation d'un raccord de plafond suspendu identique à l'existant compris profils supports, suspentes, dalles, bacs, lames, etc. selon cas et raccord d'isolation.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

Les travaux comprennent :

- la pose réalisée dans les règles de l'art avec les ossatures et accessoires préconisés par le fabricant et selon ses instructions, fixations sur plancher béton, charpente bois ou tous autres plafonds,
- réglage, calage de niveau, et toutes sujétions de raccordement avec le plafond conservé,
- les raccords d'enduit plâtre au droit des fixations de suspentes pour conserver la résistance au feu EI [CF] des plafonds,
- les contreventements nécessaires des suspentes lorsque celles-ci sont de grande hauteur,
- découpes diverses pour encastrement des luminaires et autres accessoires à la demande des lots concernés.

12.2.1 1 Raccord de plafond suspendu

MODE DE METRE : au mètre superficiel

Localisation :

- Plan projet R+3 : Sanitaires individuels .
- Plan projet RDC : LT existant .

13 PLAFONDS EN FIBRES

13.1 Plafonds en fibre minérale

13.1.1 Sur ossature apparente

Plafond suspendu démontable en dalles ou panneaux en laine minérale sur ossature apparente.

Profils porteurs et cornières de rives adaptées en acier doux galvanisé avec peinture de finition identique aux teintes des dalles.

Mise en œuvre horizontale ou rampante en sous-face de structure porteuse.

Les travaux comprennent :

- la réalisation d'un plan de calepinage, validé par le maître d'oeuvre
- la pose réalisée dans les règles de l'art avec les ossatures et accessoires préconisés par le fabricant et selon ses instructions, fixations sur plancher béton, charpente bois ou tous autres plafonds,
- toutes sujétions suivant PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES du présent document,
- la fourniture et pose des panneaux et de l'ossature primaire et secondaire,
- les raccords d'enduit plâtre des fixations de suspentes pour conserver la résistance au feu EI [CF] des plafonds,
- les contreventements nécessaires des suspentes lorsque celles-ci sont de grande hauteur,
- fourniture et mise en place de clips anti-soulèvement,
- toutes sujétions pour réalisation de pente suivant indications de l'architecte,
- découpes diverses pour encastrement des luminaires et autres accessoires à la demande des lots concernés.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

13.1.1 1 P3 - Plafond suspendu acoustique de 600 x 600 x 13 mm, pose sur ossature apparente en T 24 mm, absorption acoustique classe C, Alpha W = 0.65

- Marque : KCS/ARMSTRONG ou équivalent,
- Type : SOLARA,
- Caractéristiques :
 - Système de pose : BOARD,
 - RH : 95%,
 - Poids : 3.1 Kg/m²,
 - Classe d'émission dans l'air intérieur : A+,
 - Réaction au feu : A2-s1, d0 (M0),
 - Coloris : Blanc.

Nota : plafond à positionner entre les poutres béton.

MODE DE METRE : au mètre superficiel sans aucune plus-value pour coupes et chutes.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Sanitaires , Sanitaires individuels .
- Plan projet RDC : Local VDI .

14 TRAVAUX SUR OUVRAGES EXISTANTS

14.1 Raccord de revêtement

14.1.1 Sol

14.1.1 1 Raccord de sol au mortier de ciment au droit des cloisons démolies

Travaux comprenant :

- . aspiration nettoyage du support,
 - . primaire d'accrochage,
 - . raccord au mortier de ciment, finition lissée.
- toutes sujétions de réalisation.

MODE DE METRE : au mètre linéaire de cloison.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Au droit des cloisons démolies .

15 PREPARATION DES SUPPORTS

15.1 Bouchement

15.1.1 Bouchement de trou

Exécution de bouchement au mortier de ciment, avec primaire d'accrochage, finition lissée

15.1.1 1 Bouchement de trou d'ancien siphon

MODE DE METRE : à l'unité.

Localisation :

- DIVERS : Suivant plan de démolition .

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

16 REVETEMENTS MURAUX

16.1 Système de protection à l'eau

16.1.1 SPEC : Système de Protection à l'Eau sous Carrelage

Fourniture et mise en œuvre d'un système de protection à l'eau sous carrelage et faïence (S.P.E.C.) comprenant :

- préparation par ponçage d'adhérence,
- les supports seront sains, nettoyés, dépolissérés, dégraisés, exempts de tout corps gras, laitance ou de remontées d'humidité,
- application d'un primaire d'accrochage,
- application d'une couche de peinture étanche,
- après séchage, application de la 2ème couche de peinture étanche perpendiculaire à la 1ère couche,
- délai minimum de 12 h avant pose du carrelage,
- couches de peinture étanche et déformable compatible avec le support,
- épaisseur totale de peinture 1 mm minimum,
- adhérence minimale 1 Mpa,
- prévoir bande d'étanchéité noyée et maroufler entre les deux couches de peinture dans les angles saillants ou rentrants,
- sujétions de mise en œuvre suivant recommandations du fabricant.

Produit avec avis technique, compatible avec le support.

16.1.1.1 Peinture étanche sous faïence et carrelage pour locaux EB+c

SPEC de type PLACOTANCHE des établissements BPB PLACO ou équivalent.

Mise en œuvre sur plaques de plâtre hydrofuges, sous carrelage mural et en périphérie de la pièce avec une largeur de 0.30 m sol et 0.10 m en plinthe.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

Sanitaires.

- Plan projet R+3 : Sanitaires , Sanitaires individuels .

16.2 Faïences

16.2.1 Faïences murales

Fourniture et pose de revêtements muraux en faïence. Les carreaux seront constitués par un biscuit blanc recouvert sur une face et sur les chants d'une couche d'émail unie brillant ou mat au choix de l'architecte.

Les faïences murales seront posées au ciment colle sur les supports toutes natures :

- sur cloisons agglomérés, carreau plâtre, carreau brique terre cuite,
- sur murs béton brut de décoffrage,
- sur enduit mortier,
- sur plaques de plâtre de cloisons ou panneau de doublage,
- sur supports existants peints ou revêtus dans le cadre de restructuration,
- etc.

La prestation comprend :

- réception des supports avant le début des travaux,
- la fourniture, la pose, la colle, la répartition des matériaux, le calepinage suivant indication du fabricant et/ou de l'architecte. Le ciment colle utilisé devra être compatible avec le type de support rencontré, et bénéficier d'un Avis Technique ou CSTB, en cours de validité et seront de celles imposées par le fabricant des faïences. Le peigne utilisé pour l'application du ciment colle devra être récent et sa denture devra être supérieure à 5 mm pour des

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

- éléments de pose supérieurs à 10 cm²,
- l'implantation pour des coupes égales, les chutes, le calage de départ, l'exécution de joint à 45° sur l'épaisseur du carreau en périphérie du revêtement pour étanchéité à l'eau,
- jointoiement à la barbotine de liants hydrauliques à charges minérales fines avec incorporation d'hydrofuge effet perlant et si besoins de pigments colorés, Pour les locaux classé EB+C et EC, soumis à des produits agressifs ou acides, les piscines, le jointoiement entre éléments sera fait à l'aide de mortier-colle bicomposant coloré, compris toutes sujétions,
- étanchéité du raccord revêtement / appareil sanitaire, par joint élastomère de première catégorie extrudé à la pompe,
- la pose de la faïence sera scellée ou collée avant appareillage des sanitaires, compris réservations,
- fourniture et pose dans les angles saillants, de profil de finition aluminium, joints de fractionnement, de dilatation, type et coloris au choix du maître d'oeuvre dans la gamme standard,
- nettoyage et repliement du matériel en fin de travaux, avec les produits adaptés.

La pose de faïences sur les plaques de plâtre pourra être faite avec un adhésif sans apprêt, celui-ci devra bénéficier d'un Avis Technique du CSTB.

Il sera présenté un échantillon de chaque matériaux au choix du maître d'ouvrage.

Coloris, polychromie, façon de liseré et calepinage au choix du maître d'œuvre.

16.2.1 1 Revêtements muraux en faïence de 0.20 x 0.20 m

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Sanitaires , Sanitaires individuels .

16.2.1 2 Crédence par revêtements muraux en faïence de 0.10 x 0.10 m

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Salle de pause .

17 PREPARATION DES SUPPORTS

17.1 Ragréage

17.1.1 Ragréage des supports existants

Les supports seront ragrés à l'aide d'un enduit ciment colle, bénéficiant d'un avis technique et agréé par le fabricant du revêtement à poser.

Les travaux comprendront :

- mise en oeuvre d'un ragréage P3
- la réception des supports,
- contrôle du taux d'humidité résiduelle, qui devra être conforme aux valeurs D.T.U suivant sol à poser,
- tous travaux de préparations nécessaires tel que lessivage, ponçage, séchages des sols existants, etc...
- dépose des siphons existants et autres équipements intégrés dans le sol, bouchements,
- ponçage des balèbres,
- remplissage au droit des manques au sol,
- garnissage de joints de préfiissuration en résine polyester ou mortier époxy,
- application d'un primaire d'accrochage si nécessaire sur supports existants lisses type carrelage, peinture... conformément au cahier des charge du fabricant.
- application du ragréage suivant préconisations du fabricant,
- repliement du matériel et nettoyage,

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

Finition surfacée lissée prêt à recevoir un revêtement collé.

17.1.1 1 Ragréage P.3 des supports existants

Epaisseur 3 mm minimum.

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Circulations , Classes , Convivialité , Dégagement accès bureau , Palier d'arrivée escalier , Palier d'arrivée escalier central , Repro , Salle de langue , Sanitaires , Sanitaires individuels .

18 VINYLIQUE

18.1 Hétérogènes P.V.C en lès

18.1.1 Compacts

Fourniture et pose de revêtement de sol mince en P.V.C. hétérogène calandré-préssé, décor dans la masse, avec traitement de surface anti-encrassement facilitant l'entretien et bénéficiant d'une garantie de 5 ans.

Les travaux comprendront :

- fourniture du matériau, compris transport à pieds d'œuvre,
- pose suivant prescription du fabricant,
- encollage selon prescriptions du fabricant,
- pose des lés sur support parfaitement plan compris marouflage soigné, coupes, chutes, arasements,
- soudure des lés à chaud à l'aide d'un cordon d'apport de même nature que le revêtement,
- compris toutes sujétions, nettoyage et repliement du matériel,

Tons au choix du maître d'œuvre dans l'ensemble de la gamme du fabricant.

Un contrôle du taux d'humidité du support sera réalisé par un test à la bombe à carbure (à charge de l'entreprise).

18.1.1 1 Revêtement de sol P.V.C. compact multicouche, armaturé, non chargé, décors imprimé, U3 P3 E2/3 C2, groupe T d'abrasion, isolation phonique : delta L w minimum = 6 dB, en lès

- Épaisseur totale minimum : 2.00 mm
- Épaisseur minimum de la couche d'usure : 0.63 mm
- TOCV : <10mg/m3 - Classement émission dans l'air intérieur : A+
- Réaction au feu : Bfl-s1
- Poinçonnement rémanent : 0.10 mm
- Traitement de surface : polyuréthane (suppression de métallisation)
- Pose : joint entaillé et soudé à chaud

MODE DE METRE : au mètre superficiel.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Sanitaires , Sanitaires individuels .

19 LINOLEUM

19.1 En lès

19.1.1 Compact

Fourniture et pose de revêtement de sol linoléum en lès composé d'huile de lin, de résines naturelles, de farines de bois, de charges minérales et de pigments calandrés en deux couches sur un support en toile de jute, recouvert d'une couche de protection appliquée en usine facilitant l'entretien et évitant la métallisation. Par nature antibactérien, il résistera à la brûlure de cigarette.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

Les travaux comprendront :

- fourniture du matériau,
- encollage selon prescriptions du fabricant,
- pose des lès y compris coupes, chutes, arasements, nettoyage,
- soudure des lès à chaud suivant prescriptions du fabricant,
- toutes sujétions de pose et de nettoyage selon préconisations fournisseur, telles que marouflage, tolérances dues au taux d'hygrométrie, découpes soignées, etc.

19.1.1 1 Revêtement de sol Linoléum compact en lés, épaisseur 2,5 mm, classé UPEC U4 P3, posé collé et joints entaillés et soudés à chaud, de type Marmoléum ou équivalent.

de 2,5 mm d'épaisseur.

- Marque FORBO ou équivalent
- Type MARMOLÉUM (Marmorette ou équivalent)
- Réaction au feu : M3
- Teintes au choix de l'architecte (changement ponctuels de teintes)

MODE DE METRE : au mètre superficiel

Localisation :

- Plan projet R+3 : Circulations , Convivialité , Dégagement accès bureau , Palier d'arrivé escalier , Palier d'arrivé escalier central , Repro , Salle de langue .

20 OUVRAGES ACCESSOIRES ET FINITIONS

20.1 Seuil métallique

20.1.1 Seuils posés par vissage

Fourniture et mise en place en fin de travaux de baguettes de seuils, fixation par vissage sur chevilles forées ou scellées, à l'exclusion de tout autre mode de fixation.

20.1.1 1 Seuil semi-bombe de 25 mm largeur environ

MODE DE METRE : au mètre linéaire.

Localisation :

Portes sur circulation.

- Plan projet R+3 : Bureau 5 personnes , Bureau flex-office , Bureaux 2 personnes , Classes , Local VDI relais , Local stockage , Palier d'arrivé escalier , Repro , Salle de langue , Salle de pause , Salle de réunion , Sanitaires , Sanitaires individuels .

20.2 Couvre-joint de dilatation

20.2.1 Aluminium rapporté

Fourniture et mise en place de couvre-joint de dilatation en aluminium anodisé ton naturel lisse ou striées suivant indication du maître d'œuvre, à cheiller sur les bords de dalle. Les travaux comprendront également le grugeage du polystyrène et l'application, au préalable, d'un joint à plasticité permanente de première catégorie.

Modèle à plat ou contre mur.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

20.2.1 1 Couvre-joint de dilatation de sol pour sols mince rapporté pour joints de dilatation de 20 mm d'épaisseur

- Marque : CS France ou équivalent
- De type : Rapporté gamme GFS

MODE DE METRE : au mètre linéaire de couvre-joint.

Localisation :

- Plan projet R+3 : JD des circulations .

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Réhabilitation du bâtiment C du Campus de la Metare R+3

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

P.S.E : Suspensions acoustiques

Lot N°01 CLOISONS - PLAFONDS - PEINTURE - REVETEMENT DE SOLS - FAIENCE

21 TRAITEMENTS ACOUSTIQUES

21.1 Pour locaux réverbérants

21.1.1 Suspensions acoustiques

Fourniture et mise en oeuvre de suspensions acoustiques en éléments de mousse absorbante recouverts d'un voile microporeux ou d'une peinture nettoyable. Type de pose, dimensionnement et implantation des éléments au choix du Maître d'Oeuvre. Classement au feu M1. Compris toutes sujétions pour une obligation de résultat acoustique et architectural.

21.1.1 1 Ilot acoustique sans cadre à suspendre de dimension 1.20 x 1.20 m x 40 mm d'épaisseur

Marque : ECOPHON ou équivalent.

Modèle : Solo.

Revêtement : Akutex FT

Réflexion lumineuse : au choix du maître d'ouvrage.

RH : 70%.

Classement : A2 s1 d0 (M0).

Dimensions et couleurs au choix du maître d'ouvrage, selon étude acoustique.

MODE DE METRE : à l'unité.

Localisation :

- Plan projet R+3 : Convivialité .